



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la Salle du Conseil Municipal au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

MARDI 29 JUIN 2021 à 09 h 30

La séance se déroulera sans public avec retransmission des débats en direct sur le site Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Marché de maîtrise d'œuvre – Requalification des quais – Résultat de la procédure d'appel d'offres ouvert – Désignation du maître d'œuvre et passation du marché.
2. Convention tripartite avec le Conservatoire du Littoral, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et la Commune de Port-Vendres concernant le site de l'Usine.
3. Petites Villes de demain – Approbation de la convention.
4. Adhésion de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris au Syndicat mixte fermé dénommé « Institut régional de sommellerie Sud de France » (IRS Sud de France).
5. Passation d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Pyrénées-Orientales en vue de la surveillance des plages de la baie de Paulilles pendant la saison estivale 2021.
6. Avis sur le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027.
7. Avenant n°1 à la convention de partenariat passée avec l'Agence d'Urbanisme Catalane.
8. Evolution réglementaire du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) au sein de la Ville pour le cadre d'emplois des techniciens territoriaux à compter du 1er juillet 2021.
9. Contrat collectif à adhésion Orphéopolis pour les agents de la Police Municipale.
10. Restauration scolaire – Création d'un tarif spécifique pour les enfants ayant un protocole d'accueil individuel (PAI) « Panier-Repas ».
11. Passation d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et fixant les modalités ultérieures de gestion de création d'une aire de covoiturage.

12. Subvention exceptionnelle aux Associations.
13. Convention de partenariat entre la Commune de Port-Vendres et l'Association « La Galline » dans le cadre de la programmation culturelle estivale 2021.
14. Convention de partenariat entre la Commune de Port-Vendres et l'Association « Objet direct » dans le cadre de la programmation culturelle estivale 2021.
15. Acquisition de cinq tableaux appartenant au Diocèse.

Fait à Port-Vendres, le 23 juin 2021

Le Maire,
Grégory MARTY

